

Reptiles et amphibiens du Bois de Chênes

Autor(en): **Ghali, Karim / Dumas, Zoé**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **28 (2019)**

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-823131>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Reptiles et amphibiens du Bois de Chênes

Karim GHALI^{1, 2} & Zoé DUMAS^{1, 2}

GHALI K. & DUMAS Z., 2019. Reptiles et amphibiens du Bois de Chênes. *Mémoire de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles* 28: 155-162.

Résumé

La température ayant été très élevée en ces Journées de la biodiversité 2015, aucun reptile n'avait malheureusement pu être observé au Bois de Chênes (Coinsins, Genolier et Vich, VD, Suisse). Nous reprenons ici les données d'un suivi de plaques à reptiles effectué le mois précédant les Journées de la biodiversité sur le même site. La pose de plaques sur le terrain, pour la plupart proches d'aménagements artificiels (murgiers) favorisant le cycle de vie des reptiles, a permis de confirmer la présence de cinq espèces dont trois figurent sur la liste rouge: la coronelle lisse, la couleuvre à collier et le lézard agile, toutes trois « menacées ». La vipère aspic, espèce « au bord de l'extinction », n'a pas été détectée bien qu'elle soit historiquement présente sur le site. Elle pourrait cependant se maintenir dans des structures localisées qui n'ont pas été échantillonnées. Trois espèces d'amphibiens ont pu être observées accessoirement dont deux figurent sur la liste rouge: la grenouille agile (espèce « en danger ») et le triton palmé (espèce « vulnérable »).

Mots-clés: herpétofaune, reptiles, amphibiens, Journées de la biodiversité, Bois de Chênes, Coinsins, Genolier, Vich, Vaud, Suisse.

INTRODUCTION

Le Bois de Chênes, avec son alternance de lieux secs et bien drainés, de collines et talus exposés au sud, de lieux humides dans ses cuvettes (FONDATION DU BOIS DE CHÊNES 2018), présente plusieurs habitats favorables à bon nombre d'espèces de reptiles et d'amphibiens que l'on peut trouver sur le plateau Suisse. Y ont notamment été détectés par le passé l'orvet, le lézard agile, le lézard des murailles, la couleuvre à collier, la coronelle lisse, la vipère aspic, les grenouilles vertes, agiles et rousses, la rainette, le crapaud commun, calamite, sonneur à ventre jaune, et accoucheur, le triton alpestre, palmé, crêté et crêté italien, et la salamandre tachetée (base de données du Centre de Coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse (karch), 15 septembre 2017).

Malgré de nombreuses observations recensées dès 1966 dans le Bois de Chênes et compilées par le Karch dans leur base de données, il est difficile de savoir quelles espèces se sont maintenues sur le site au cours du temps, ou lesquelles ont pu souffrir d'un déclin de population. Certaines espèces ont peut-être recolonisé le site plus récemment, à la faveur de l'aménagement de plusieurs murgiers (figure 2) dans différents habitats de la zone par Florian Meier, ancien gestionnaire du site. Les murgiers ont été construits dans des endroits propices aux reptiles, là où l'ensoleillement est maximal et où des structures naturelles existent déjà (haies basses,

¹ Groupement herpétologique et arachnide de Lausanne

² Département d'Écologie et d'Évolution, Université de Lausanne, CH-1015 Lausanne

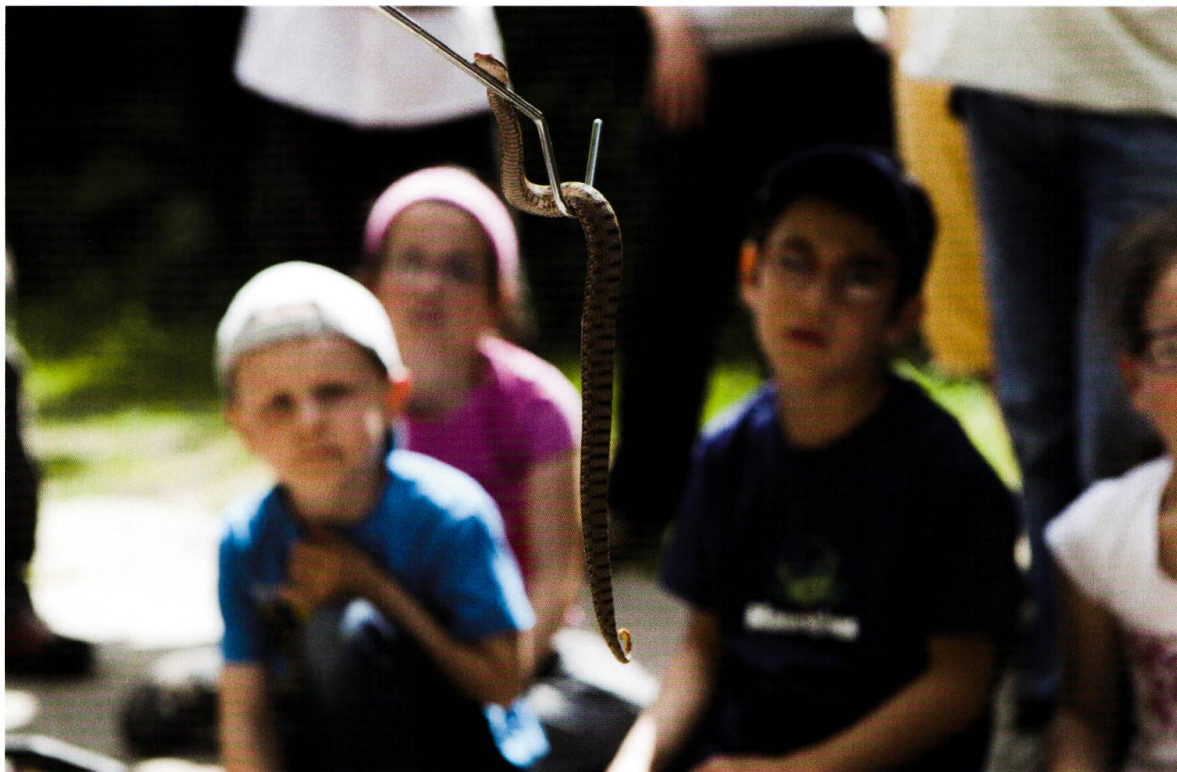


Figure 1. Présentation d'une vipère aspic lors de la fête de la nature 2015 au Bois de Chênes et sensibilisation du grand public à la protection de cette espèce. Historiquement présente sur le site, la vipère aspic n'y a pas été observée depuis 1972. Le spécimen présenté, issu de captivité, a été prêté pour l'occasion par le Vivarium de Lausanne (Photo : Y. André).

affleurements rocheux, lisières de prairies sèches et pâturages, bords d'étangs) en suivant les directives du Karch à ce sujet (MEYER *et al.* 2011b). Ces structures favorisent plusieurs aspects du cycle de vie des reptiles (et dans une moindre mesure des amphibiens), notamment pour leur thermorégulation, leur protection contre les prédateurs, leur reproduction (protection durant l'accouplement et protection des pontes) et leur hivernage (MEYER *et al.* 2009, MEYER *et al.* 2011b).

La température ayant été très élevée lors des Journées de la biodiversité 2015, aucun reptile n'avait malheureusement pu y être observé (S. Ursenbacher, comm. pers.). Le mois précédent, le groupement herpétologique et arachnide de Lausanne (GHAL) et l'Association pour le Bois de Chênes (ABCG) ont cependant disposé des plaques appréciées des reptiles comme abri temporaire sur le terrain, et ont effectué plusieurs relevés de ces dernières. Les plaques ont été disposées à proximité des murgiers, ou autres structures favorables à la présence de reptiles (haies, bords d'étangs, murets), afin de confirmer que celles-ci jouent leur rôle d'habitat. Les quelques observations d'amphibiens faites accessoirement ont aussi été reportées. Finalement, l'herpétofaune locale a été présentée au grand public lors de la fête de la nature, le samedi 30 mai, lors du dernier relevé (figure 1). Les données récoltées ont ensuite été comparées à l'historique des observations présentes dans la base de données du Karch pour le site du Bois de Chênes, et sont discutées dans le présent rapport.



Figure 2. Vue du murgier aménagé au Bois de Chênes et emplacement de la plaque numéro 6 au pied de celui-ci. Les lézards agiles ont été observés sur ce murgier ou à proximité (< 5 m) lors des trois visites (photo: K. Ghali).



Figure 3. Carte du Bois de Chênes, emplacement des plaques à reptiles (carrés blancs) et observations de reptiles ou amphibiens (étoiles rouges). Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA18107).

MATÉRIEL ET MÉTHODES

Le 9 avril 2015, douze plaques noires de taille variable (de 30 par 30 cm à 60 par 60 cm) ont été disposées aux abords directs des murgiers et de certaines structures naturelles paraissant favorables aux reptiles, avec les conseils de M. Florian Meier, et ceci hors de la zone de réserve intégrale (voir figure 3 et tableau 1). Les plaques sont connues pour attirer les reptiles, leur offrant les conditions idéales pour se réchauffer en surface sans s'exposer aux prédateurs.

Les plaques ont été relevées un mois après leur pose (le 2 mai), puis toutes les deux semaines (le 16 et le 30 mai), successivement selon leur numéro en effectuant un parcours sillonnant le Bois de Chênes. Les abords directs des plaques et structures adjacentes ont dans un premier temps été inspectés à vue, puis la plaque en question retournée, et finalement remise dans sa position initiale lorsque les animaux ont été déterminés (à vue). Les amphibiens et reptiles ont tous été rencontrés à moins de cinq mètres d'une plaque, et les observations ont donc été considérées comme liées à ces emplacements (figure 3). Toutes les données récoltées ont été transmises au Karch qui nous a ensuite fait parvenir l'historique de toutes les observations de reptiles et d'amphibiens pour la zone échantillonnée dans la présente étude.

RÉSULTATS ET DISCUSSION

Au total quinze reptiles ont pu être observés (tableau 2) soit à moins de cinq mètres, soit

Tableau 1. Informations sur les plaques déposées sur le terrain lors du recensement des reptiles et amphibiens au Bois de Chênes.

Numéro de plaque	Lieu-dit	Structure	Commentaire	Espèces observées
1	Pré Jacot	Murgier	Étang à proximité	Lézard des murailles
2	Pré Jacot	Haie	Lisière sud	-
3	Pré Neprun	Murgier	Lisière sud de la haie	Coronelle lisse
4	Pré des deux terres	Murgier	Bassin à proximité	Grenouille agile
5	Pré du verger	Murgier	Rive sud du ruisseau	Couleuvre à collier
6	Pré de la ferme	Murgier	Bute xérique	Lézard agile
7	Pré du verger	Muret	Humide, ombragé	Orvet fragile
8	Pré du verger	Murgier	Prairie sèche	Couleuvre à collier
9	Pré du verger	Murgier	Prairie sèche	Coronelle lisse
10	Pré aux aulnes	Murgier	Étang à proximité	Triton palmé
11	Pré aux chevreuils	Murgier	Lisière sud de la forêt	-
12	-	Murgier	Clairière de forêt	Grenouille agile, Grenouille rousse

Tableau 2. Liste des reptiles et amphibiens observés au Bois de Chênes (suivi réalisé par l'ABCG et le GHAL du 2 au 30 mai 2015) et statut liste rouge en Suisse (LR) selon Schmidt & Zumbach (2005) et Monney & Meyer (2005). LC : préoccupation mineure (ne figure pas dans la liste rouge); VU : vulnérable; EN : en danger.

Classe: ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nb ind. observés	Plaque	LR
Amphibia: Anura	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	7	4,5,12	EN
	<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	5	12	LC
Amphibia: Caudata	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	2	10	VU
Sauropsida: Squamata	<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	1	7	LC
	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	4	1	LC
	<i>Lacerta agilis</i>	Lézard agile	6	6	VU
	<i>Natrix natrix helvetica</i>	Couleuvre à collier	2	5,8	VU
	<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse	2	3,9	VU

directement dessus ou dessous sept des douze plaques. Le seul orvet fragile a été détecté sous la plaque numéro 7, le lézard des murailles a été observé à plusieurs occasions sur le murgier au pied duquel nous avons disposé la plaque 1 (figure 5), et le lézard agile, quant à lui, n'a pu être observé qu'aux abords de la plaque numéro 6, et cela au cours des trois visites sur le site. Deux coronelles lisses ont été découvertes respectivement sous les plaques numéro 3 et numéro 9, lors de la visite du 2 mai, et deux couleuvres à collier lors de la visite du 16 mai, sous les plaques numéro 5 et numéro 8 (figure 4).

Sept grenouilles rousses (figure 6) et cinq agiles ont été détectées près des plaques numéros 4, 5, et 12, à proximité d'étangs ou de ruisseaux (tableau 2, figure 3). Les deux tritons palmés

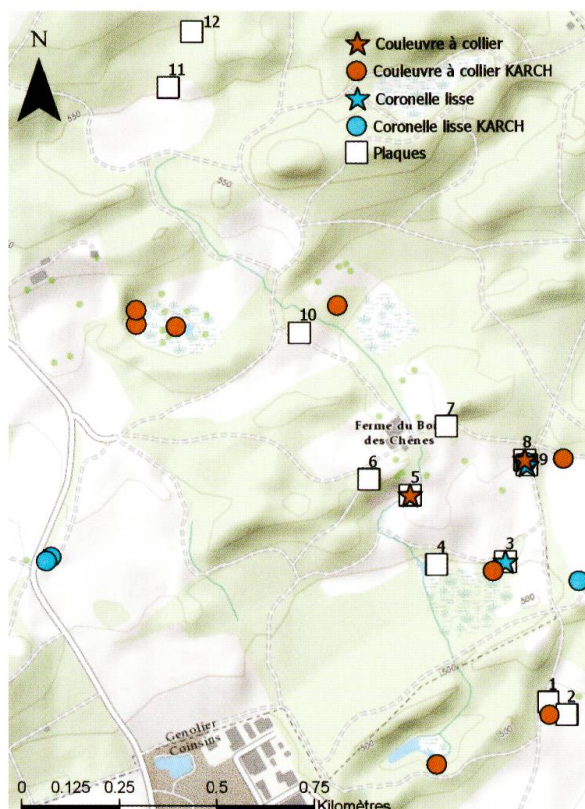


Figure 4. Carte du Bois de Chênes et observations des serpents (en orange : couleuvre à collier; en bleu : coronelle lisse). Les données disponibles avant le suivi (fournies par le karch) sont représentées par des points, les données récoltées pendant le suivi par des étoiles.

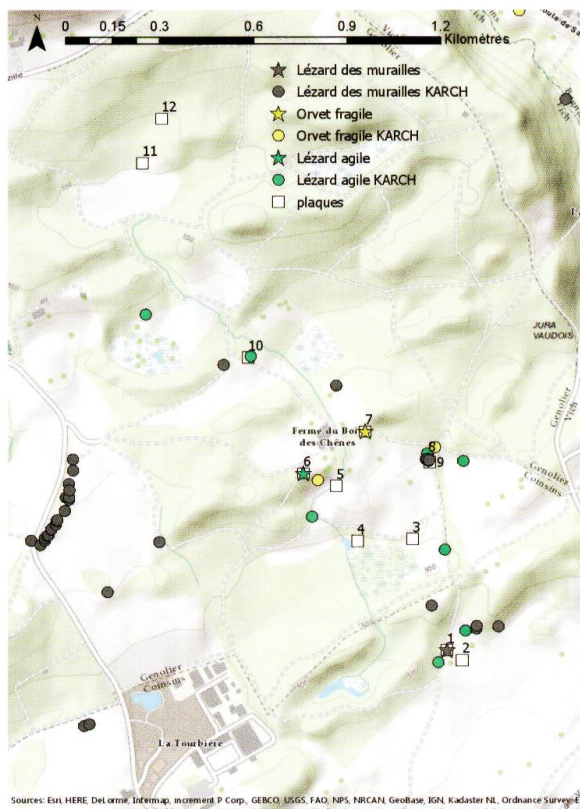


Figure 5. Carte du Bois de Chênes et observations des lézards (en gris : lézard des murailles; en jaune : orvet fragile; en vert : lézard agile). Les données disponibles avant le suivi (fournies par le karch) sont représentées par des points, les données récoltées pendant le suivi par des étoiles.

se trouvaient dans la mare à côté de la plaque 10. Deux plaques n'ont pas permis de détecter des animaux à leur emplacement, la numéro 2 et la numéro 11.

Globalement, l'emplacement des plaques a été choisi judicieusement, puisqu'elles ont permis, exceptées deux d'entre elles, de détecter au moins un animal (figure 3 et tableau 2). Le fait que les plaques soient disposées proche de structures naturelles (haies, ruisseaux, étangs) ou artificielles (murgiers, murets) favorables aux reptiles favorise probablement leur occupation. Les plaques permettent principalement d'attirer les individus hors de leur cachette en leur offrant le confort d'un endroit chauffé par le soleil et abrité. La pose des plaques un mois avant le premier relevé semble adaptée, principalement pour les serpents et orvets qui se positionnent sous les plaques, indiquant qu'ils ont eu le temps de les trouver et de s'habituer à leur utilisation comme abri temporaire.

La couleuvre à collier a par le passé été détectée plusieurs fois au Bois de Chênes, dans la majorité des cas proche d'un étang, l'habitat de chasse typique de cette espèce. Les données historiques suggèrent sa présence proche des plaques numéros 1, 2, 3 et 10, mais l'espèce n'y a pas été observée. Cette espèce souffre principalement sur le plateau suisse de la diminution des populations d'amphibiens, de la correction des cours d'eau, de l'assèchement des zones humides, de la fragmentation de ses habitats et d'un manque généralisé de sites de ponte (MONEY & MEYER 2005). Il serait par conséquent judicieux d'aménager spécifiquement des

structures favorables aux pontes de cette espèce à proximité des plans d'eau. (MEYER *et al.* 2011a).

La présence de la coronelle a quant à elle été confirmée à deux endroits d'une même prairie, mais cette espèce cryptique est probablement plus largement distribuée au Bois de Chênes. La probabilité de détecter cette espèce sans suivi systématique étant faible (KERY 2002), seules quatre observations de la coronelle ont été faites par le passé, dont une seule se rapproche de la zone étudiée ici (voir figure 4). La coronelle affectionne les sites pierreux, secs et ensoleillés, où l'on trouve aussi la majorité de ses proies (orvets et lézards). Les murgiers actuels en milieu ouvert sont donc propices à son maintien sur le site. Un recensement plus large et intensif avec l'aide de plaques serait pourtant souhaitable afin de connaître plus précisément la distribution et le degré de menace locale pesant sur cette espèce.

La coronelle lisse et la couleuvre à collier ont toutes deux le statut d'espèces vulnérables (VU) (MONEY & MEYER 2005), ce qui confère à leurs habitats respectifs une grande valeur biologique régionale, voire nationale. Il est par conséquent crucial d'en assurer une bonne gestion afin de maintenir leurs populations.

Bien qu'il soit difficile de tirer des conclusions avec le peu de données récoltées lors de trois visites, la détection des serpents semble, comme cela a été prouvé dans d'autres études, totalement météo et espèce dépendante (KERY 2002). Les couleuvres à collier ont par exemple été observées le même jour sous deux plaques différentes. Le même scénario s'est déroulé à une autre date pour les coronelles lisses, suggérant une activité différente de chaque espèce selon la météo.

Le seul orvet fragile a été détecté sous la plaque numéro 7 disposée le long d'un muret à proximité de la ferme du Bois de Chênes, et proche des emplacements où l'orvet a été détecté antérieurement (figure 5). À noter que cette zone du Bois de Chênes, en bordure de forêt, est humide et présente de nombreux tas de bois, correspondant à un habitat favorable pour l'orvet. Ces structures sont donc à conserver dans la mesure du possible.

Le lézard agile et le lézard des murailles sont historiquement répartis principalement le long des lisières de forêt du Bois de Chênes, ainsi que dans les prairies (figure 5). Il est ainsi étonnant de ne pas les avoir observés à proximité d'autres plaques, notamment les numéros 8 et 9, un murgier particulièrement propice avec une exposition plein sud et de nombreuses structures à proximité (haies, lisières de forêt). Les observations antérieures montrent une concentration du lézard des murailles le long d'une lisière à l'ouest du Bois de Chênes, zone qui n'a pas été prospectée. Il est donc probablement nécessaire d'entretenir cette haie pour éviter un embroussaillage qui serait défavorable à cette espèce. Malgré le statut non menacé (LC) (MONEY & MEYER 2005) du lézard des murailles, les populations de ce dernier sur le plateau suisse sont fragmentées et en régression. Le lézard agile a de son côté un statut vulnérable (VU) (MONEY & MEYER 2005) dans la liste rouge, et bien que son aire de répartition potentielle soit vaste sur le plateau suisse, ses populations sont petites et très fragmentées. Les mesures d'entretien actuelles au Bois de Chênes visant à garantir le maintien du paysage (fauche, entretien des haies) paraissent donc adéquates à la conservation de ses populations sur le site. La construction de murgiers additionnels proche de celui existant au niveau de la plaque numéro 6 serait cependant souhaitable, cet emplacement abritant tous les individus observés (tableau 2).

Notons ici l'absence de vipères aspic, historiquement présentes sur le site, mais dont une seule observation a été transmise au Karch en 1972. Il est probable que l'espèce ait disparu du site. Cependant, l'ancienne ciblerie constitue potentiellement un habitat favorable où l'espèce

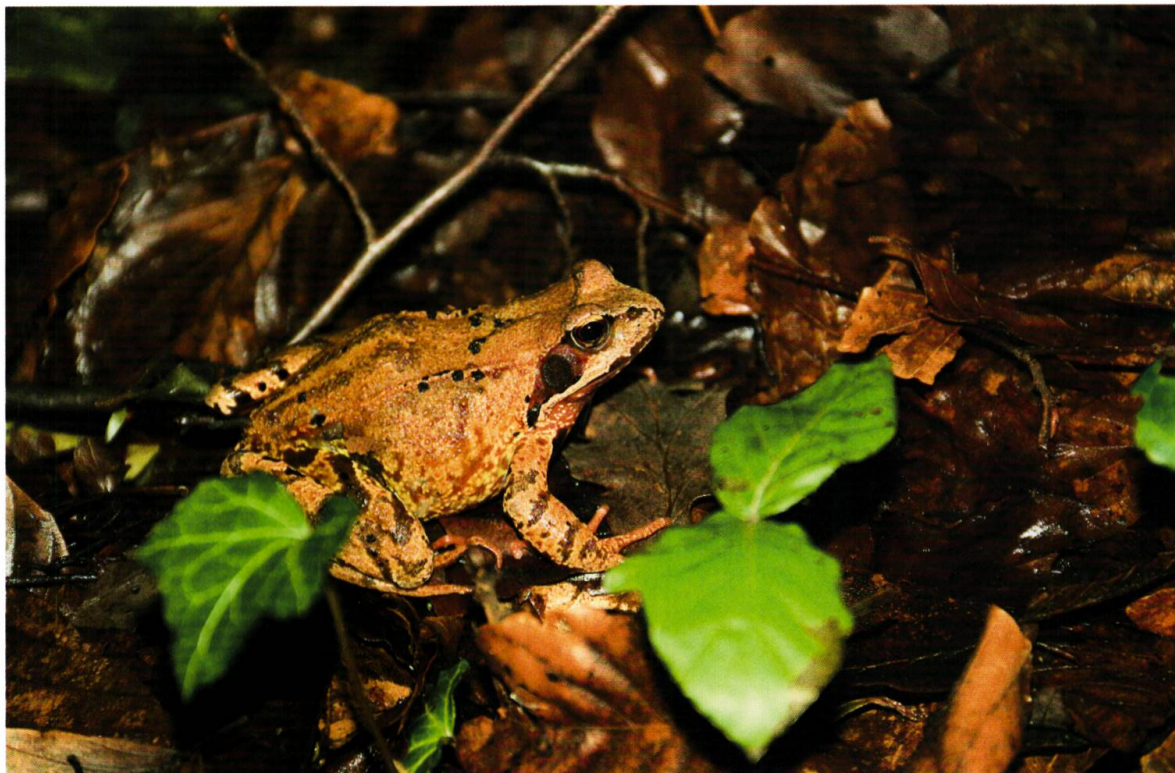


Figure 6. Grenouille rousse au Bois de Chênes. Cette espèce est fréquemment rencontrée dans le bois aux abords des étangs, mais aussi en forêt ou prairie (photo : Daniel Aubort).

pourrait s'être maintenue (communication Florian Meier); un échantillonnage ciblé de cette zone serait souhaitable.

La présente étude tend à confirmer l'utilité des aménagements effectués sous forme de murgiers dans le Bois de Chênes pour la protection des reptiles. La totalité des observations a été faite à proximité de ces structures artificielles, ou à proximité d'autres structures naturelles (étang, ruisseau, muret), mettant en évidence d'une part l'efficacité de la méthode de suivi par plaques à reptiles, et reflétant d'autre part l'utilisation par les reptiles (et accessoirement par les amphibiens) des murgiers.

La présence de la grenouille rousse (figure 6), agile et du triton palmé n'est pas surprenante compte tenu des nombreuses observations faites auparavant autour de la majorité des plans d'eau du Bois de Chênes. Il est donc naturel que nous ayons détecté la grenouille agile à proximité directe de plaques liées à un plan d'eau (plaque 4) ou ruisseau (plaque 5). Il est cependant intéressant d'avoir observé les deux espèces de grenouilles à côté de la plaque numéro 12, proche d'un murgier dans une clairière de forêt, qui constitue peut-être un abri provisoire pour les individus en déplacement. Les tritons sont largement répartis dans les différents étangs du site, mais n'ont pas été spécifiquement recensés ici, et seul le palmé était présent dans la mare aux abords directs de la plaque 10. Précisons encore que la grenouille agile est une espèce en danger (EN) en Suisse, et le triton palmé vulnérable (VU) (SCHMIDT & ZUMBACH 2005). Les étangs du Bois de Chênes contribuent au maintien régional de ces espèces; leur sauvegarde est donc essentielle. En outre, d'autres espèces d'amphibiens (non observées dans la présente étude) bénéficient également du maintien en l'état de ces biotopes, augmentant la valeur biologique du site pour la conservation de la biodiversité amphibienne de Suisse.

REMERCIEMENTS

Nous remercions toutes les personnes membre du GHAL ou de l'ABCG pour leur participation et motivation durant le suivi de plaques, Florian Meier pour ses conseils pour la pose des plaques et informations sur le Bois de Chênes, les organisateurs de la fête de la nature qui a précédé les Journées de la biodiversité et qui a rendu cet événement visible et attractif pour le grand public.

Les observations de reptiles et d'amphibiens sont à envoyer au Karch (Centre de Coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse); www.karch.ch

BIBLIOGRAPHIE

- FONDATION DU BOIS DE CHÊNES. 2018. [en ligne] <http://boisdechenes.ch/> (consulté le 8 mars 2018).
- KERY M. 2002. Inferring the absence of a species -- a case study of snakes. *Journal of Wildlife Management* 66: 330-338.
- MEYER A., DUŠEJ G., BÜTLER M., MONNEY J.-C., BILLING H., MERMOD M., JUCKER K. & BOVEY M. 2011a. Notice pratique petites structures sites de ponté pour couleuvre à collier et autres serpents. Centre de Coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse, 12 p.
- MEYER A., DUŠEJ G., MONNEY J.-C., BILLING H., MERMOD M., JUCKER K. & BOVEY M. 2011b. Notice pratique petites structures murgiers. Centre de Coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse, 12 p.
- MEYER A., ZUMBACH S., SCHMIDT B. & MONNEY J.-C. 2009. Les amphibiens et les reptiles de Suisse. Haupt Verlag, 336 p.
- MONEY J.-C. & MEYER A. 2005. Liste Rouge des reptiles menacés de Suisse. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Berne et Centre de Coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse, Berne. Série OFEFP: l'environnement pratique: 46 p.
- SCHMIDT B. & ZUMBACH S., 2005. Liste Rouge des amphibiens menacés de Suisse. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Berne et Centre de Coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse, Berne. Série OFEFP: l'environnement pratique: 46 p.